



Montreuil, le 7 novembre 2019



À l'attention de :

- ✓ M. Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Action et des Comptes
publics
- ✓ Mme Murielle PENICAUD
Ministre du Travail
- ✓ Mme Elisabeth BORNE
Ministre de la Transition écologique

Objet : Préavis de grève reconductible public-privé de la filière Collecte et Traitement des Déchets pour les journées du **5 décembre 2019, 6 décembre 2019, 7 décembre 2019, 8 décembre 2019, 9 décembre 2019, 10 décembre 2019, 11 décembre 2019, 12 décembre 2019, 13 décembre 2019, 14 décembre 2019, 15 décembre 2019, 16 décembre 2019, 17 décembre 2019, 18 décembre 2019, 19 décembre 2019, 20 décembre 2019, 21 décembre 2019, 22 décembre 2019, 23 décembre 2019, 24 décembre 2019, 25 décembre 2019, 26 décembre 2019, 27 décembre 2019, 28 décembre 2019, 29 décembre 2019, 30 décembre 2019, 31 décembre 2019, 1er janvier 2020, 2 janvier 2020, 3 janvier 2020, 4 janvier 2020 et 5 janvier 2020.**

Madame et Messieurs les Ministres,

L'ensemble de la filière collecte et traitement des déchets, que ce soit dans le public ou dans le privé, subit une pénibilité des plus rudes, amputant l'espérance de vie des personnels de plus de 15 ans par rapport à la moyenne française, sans parler de l'espérance de vie en bonne santé, tout en ayant 3 fois plus de chances de mourir avant 65 ans.

Comme le traduisent les déclarations condescendantes du Président concernant sa vision de la pénibilité, la reconnaissance de celle-ci est incontestablement menacée. C'est déjà le sens des ordonnances Macron et de la loi de transformation de la fonction publique qui détruisent les droits fondamentaux des travailleurs, suppriment les CHSCT, suppriment le critère du port de charges lourdes pour la prise en compte de la pénibilité, sans parler des critères de pénibilité eux-mêmes qui conduisent dans les faits à écarter de nombreux travailleurs subissant la pénibilité de ce dispositif.

Les pénibilités liées à l'ensemble de nos missions sont réelles, et ces missions sont essentielles pour la salubrité publique. Cependant, que ce soit dans le public ou dans le

privé, nous constatons au quotidien la dégradation des conditions de travail et du service rendu.

Le projet gouvernemental de réforme des retraites va encore accentuer la pénibilité des missions, car il prévoit d'allonger la durée d'exposition des acteurs des déchets, tout en leur imposant une baisse de leur pension de retraite.

C'est pourquoi nous vous adressons ce préavis de grève afin de permettre à l'ensemble des travailleurs du déchet de prendre leur destin en main en combattant ce projet de réforme néfaste et mortifère.

Par ailleurs, dans le secteur public, du fait de l'étranglement des collectivités dus aux baisses de dotations, partout des réorganisations, rationalisations, entraînent baisse de qualité du service rendu et dégradations des conditions de travail, et, par choix politique ou par contrainte de financement, de multiples appels d'offres de délégations de services publics sont lancés.

Ces marchés sont malheureusement ne bien trop souvent attribués qu'au critère du moins coûteux pour les collectivités, et donc au moins-disant social pour les travailleurs, et au moins-disant environnemental pour notre planète. Nous en voulons pour preuve les agissements scandaleux dénoncés par des lanceurs d'alerte des entreprises du privé. Nous demandons d'ailleurs que ces derniers soient protégés, car ils agissent pour l'intérêt général.

Le dumping social auquel se livrent les sociétés privées est inadmissible, car il se fait au détriment du pouvoir d'achat, de la santé et de la vie des travailleurs des déchets, au détriment du service rendu à la population et toujours aux frais grandissants du contribuable.

Bien trop longtemps les gouvernements successifs nous ont opposés les uns aux autres, mais ce temps est fini. Conscient des enjeux de société que nous portons et de notre force collective, nous avons travaillé à l'élaboration de notre cahier revendicatif commun - que nous avons adressés - basé sur la reconnaissance de notre pénibilité, la reconnaissance du caractère essentiel d'une gestion publique des déchets et de son traitement en France, avec en perspective la mise en place d'une économie circulaire créatrice des dizaines de milliers d'emplois, et une gestion durable et écologique de nos déchets.

En effet, à moins d'en être complice, notre pays ne peut se satisfaire de faire traiter une partie de ses déchets les plus polluants, dans des pays où l'absence de clauses environnementales et le travail des enfants sont la norme.

Déterminés à porter haut et fort l'ensemble de nos revendications, à faire reconnaître notre pénibilité, en finir avec le dumping social, soucieux de répondre aux besoins de la population en termes de salubrité publique, et ce dans le cadre d'un développement durable et écologique, nos fédérations des transports et des Services publics déposent un préavis de grève illimité pour l'ensemble de la filière collecte et traitement des déchets à partir du 5 décembre prochain à 0 h concernant les dates citées en objet, pour l'ensemble des agents et salariés relevant du secteur privé et du champ de la Fonction Publique Territoriale.

Ce préavis s'inscrit dans le cadre du processus de lutte impulsé par la CGT dans le cadre de l'appel unitaire interprofessionnel à une première journée de grève le 5 décembre 2019.

Nous sommes bien entendu disponibles pour tout processus de négociation en amont de la grève.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour la Fédération des Services publics
Baptiste TALBOT



Secrétaire général

Pour la Fédération des transports
Fabrice MICHAUD



Secrétaire général

Sébastien CRAVERO
Animateur du Collectif Filière Collecte et
traitement des déchets



Guy MARTRE
Responsable de l'activité des Déchets,
Membre du SNAD

